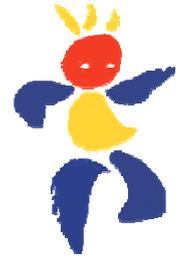


(REGARDS SUR)

**CDEN Carte scolaire  
22 MARS 2010**



Infos en ligne du SNUipp-FSU. 28  
<http://28.snuipp.fr>

## **UNE MAUVAISE RENTRÉE QUI SE CONFIRME**

**Déclaration FSU 28 au CDEN du 22 mars 2010**

**Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN**

Nous sommes à la veille d'une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires, l'emploi et les retraites. Ce mouvement porte naturellement aussi des revendications sur la question des services publics et en particulier celui de l'Éducation à travers la préparation de la rentrée prochaine. D'ailleurs de nombreux personnels seront en grève demain. Nous considérons qu'un investissement pour le développement du Service Public d'Éducation est indispensable pour permettre à chaque élève d'atteindre un haut niveau de culture commune.

Dans sa posture dogmatique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le gouvernement continue à promouvoir une politique de régression sociale en supprimant 16 000 emplois dans l'Éducation Nationale. Les réformes engagées, qu'il s'agisse entre autres du passage de 26 à 24 heures de classe en élémentaire, de la réduction des heures de cours en lycée ou encore de la diminution de 25 % de la formation en lycée professionnel, sont porteuses d'inégalités sociales et conduisent à un socle commun de connaissances rabougri.

Pas de réforme clairement annoncée pour le collège, mais en étranglant les établissements par des suppressions de postes l'idée de collège unique continue d'être sabordée. Nous avons le sentiment que le collège finance la réforme du lycée.

Dans ce contexte difficile, ce gouvernement supprime la formation des maîtres avec la fermeture de tous les supports de stagiaires dans les IUFM (100 à Chartres) et sacrifie la formation continue des personnels.

Nous rappelons aussi que toutes les lois d'orientation concernant l'école qui ne sont pas accompagnées de lois de programmation, restent des déclarations d'intentions car aucun moyen n'est mis en place pour réaliser les objectifs.

La préparation de la rentrée prochaine dans le département n'échappe pas à cette logique et l'inspecteur d'académie est contraint de gérer de la pénurie.

### Pour le département

Dans les écoles, notre dotation n'est en réalité que de 3 postes budgétaires pour accueillir 280 élèves supplémentaires. Il faut en effet retirer dès à présent à la dotation théorique et mensongère de 23 postes, 15 postes pour assurer les décharges de direction des écoles à 4 classes à la suite de la suppression des stagiaires IUFM qui jusqu'alors remplissaient cette mission, ainsi que 5 postes de surnombre liés à la fermeture d'une partie des RASED l'an passé. Cette dotation réelle est évidemment insuffisante pour répondre aux besoins actuels. Notre « P sur E » est soit disant équivalent à celui du début des années 90, mais depuis les missions de l'école se sont largement modifiées et nous sommes confrontés à des inégalités sociales bien plus criantes qu'il y a vingt ans. La comparaison n'est donc pas pertinente.

Malgré une augmentation constante des effectifs de notre département le nombre de fermetures de classes envisagé est supérieur à celui des ouvertures. Nous mesurons là les effets néfastes de la politique gouvernementale. D'ailleurs nous observons que les seuils conduisant à des fermetures ou à des ouvertures ont été élevés pour faire face au manque de moyens. Pour notre part nous continuons de revendiquer une limite de 25 élèves par classe (en maternelle et en élémentaire).

Nous dénonçons aussi tous les projets de suppressions de postes d'enseignants n'ayant pas de classe (RASED, MCR), mais qui travaillent néanmoins avec et au profit des élèves. Ces personnels participent à une meilleure réussite des élèves dans une dynamique de travail d'équipe. Nous contestons l'idée d'une école qui se limiterait à un enseignant pour une classe.

Concernant l'accueil des enfants handicapés, nous reconnaissons l'effort fait en faveur des enseignants référents et des UPI. En revanche nous remettons en cause le projet de fermeture de deux postes dans chacun des IME de Vernouillet et de Champhol.

Par ailleurs, si nous pouvons comprendre la nécessaire rénovation du patrimoine scolaire dans certaines communes, nous tenons à réaffirmer que ces nouvelles structures doivent toujours se mettre en place dans le sens d'une proximité avec la population scolaire et que la taille de ces nouvelles écoles doit être raisonnable. Une école maternelle de 9 classes (environ 220 élèves) comme sur le quartier de Beaulieu à Chartres ne correspond pas aux besoins de l'enfant de cet âge.

Dans les collèges, pour la deuxième année consécutive, nous connaissons une hausse d'effectifs (plus 122). Ce phénomène va perdurer. Malgré cette réalité nous subissons encore des suppressions de postes : 4 équivalents temps plein pour le département.

Dans ce contexte la répartition des moyens sur les collèges s'est faite très difficilement et certains établissements voient leur projet pédagogique réduit à néant ou se retrouvent avec des effectifs très chargés. La restriction budgétaire fragilise encore un peu plus un équilibre déjà précaire. Nous avons dépassé les limites du raisonnable et une fois de plus, ce sont les élèves les plus en difficultés qui vont les premiers subir les conséquences de cette politique.

Nous profitons de ce CDEN pour alerter les pouvoirs publics sur la détérioration des conditions d'enseignement dans les collèges.

La multiplication des heures supplémentaires (le plus fort taux de l'académie) et des compléments de services devient insupportable et provoque des dysfonctionnements importants dans le travail d'équipe de l'ensemble de la communauté éducative qui est pourtant indispensable.

Dans ce contexte, le discours sécuritaire sur les établissements scolaires tenu par le gouvernement est irresponsable.

D'autre part, compte-tenu de l'évolution des effectifs dans certains collèges nous considérons qu'il est urgent de revoir la sectorisation de la carte scolaire de l'agglomération chartraine. La disparité entre établissements est criante. Lors du dernier CDEN nous avons signalé notre disponibilité pour participer à ce travail... Depuis, pas de nouvelles. Nous réaffirmons qu'il est important d'anticiper ce genre d'opération.

Par ailleurs, nous sommes très inquiets pour le collège de Châteauneuf. La situation a pourtant été signalée depuis plusieurs années. Une réflexion doit aussi s'engager sur le collège de Bonneval.

Concernant les modalités de restauration scolaire dans les collèges, nous considérons que le Conseil Général a entendu le message de la grande majorité des Conseils d'Administration qui ne voulait pas rentrer dans le dispositif du marché unique. Nous nous en félicitons et dans ce cadre, nous participerons aux différents groupes de travail pour qu'une autre organisation de la restauration scolaire puisse satisfaire l'ensemble des collèges.

La préparation de la rentrée prochaine est très difficile. Au fil des ans ce gouvernement dénature l'Ecole Républicaine. Pour notre part nous ne renoncerons pas à combattre cette orientation et nous le démontrerons dès demain et dans les semaines à venir.

## Les mesures de l'IA au CDEN

### 25 Ouvertures :

- Vernouillet G Philippe Élémentaire
- Nogent le Roi G. Couté Élémentaire (mesure rentrée 2009)
- Chérisy Élémentaire
- Sours Élémentaire (mesure rentrée 2009)
- Châteaudun PM Curie Élémentaire
- Châteaudun J. Macé Élémentaire
- Dreux Prévert-Beullac Élémentaire
- RP Combres-Happonvilliers-Montigny le Chartif-Nonvilliers Grandhoux (élémentaire à Combres)
- RP Magny-Marcheville (élémentaire Magny)
- Mignières (maternelle)
- Aunay sous Crécy (élémentaire)
- Chartres le Grand Jardin (élémentaire)
- Le Gault Saint Denis (maternelle)
- Dangeau (élémentaire)
- Saulnières
- La loupe Maternelle
- Bonneval Maternelle
- Dreux L. Michel
- Morancez Élémentaire
- Sainte Gemme Moronval
- Thiron Gardais Élémentaire
- Baudreville
- Châtillon en Dunois
- Dreux M. Berthelot Maternelle
- **Lucé J Macé (avec demi décharge)**

### 27.5 Fermetures :

- Bailleau le Pin Élémentaire
- Saint Symphorien le Château Élémentaire
- Lucé Mendès France Élémentaire
- Toury Élémentaire
- Chartres J. Prévert Élémentaire
- Barjouville Élémentaire
- Saint Lubin des Joncherets Élémentaire
- Saint Prest **Maternelle**
- Saint Georges sur Eure Élémentaire
- Janville Élémentaire
- Dreux Clos Maillard Maternelle
- Châteaudun J. Prévert Maternelle
- Châteaudun P. Brossolette Maternelle
- Nogent Le Roi Ch. Péguy Maternelle (mesure de rentrée)
- Thiron Gardais Maternelle
- Tréon Maternelle
- Oysonville-Chatenay (élémentaire)
- Luray (maternelle)
- J. Verne St Luperce (élémentaire)
- Vers les Chartres (élémentaire)
- Saint Piat (élémentaire)
- Bû (élémentaire)
- Francourville-Houville-Saint Léger des Aubées (maternelle mesure de rentrée)

- Argenvilliers-Beaumont les Autels-Luigny (élémentaire Beaumont les Autels)
- Bailleau l'Evêque (élémentaire)
- Broue-Germainville-Serville (Maternelle Broué)
- Dreux Semmelweis Maternelle (-0.5 poste sur la classe passerelle)
- Chartres Rechèvres Élémentaire

## Mesures particulières

### 2 Fermetures :

- Champhol La Mihoue Élémentaire : fermeture à ce jour et réouverture de rentrée (si 240 élèves)
- Lucé M. Violette Maternelle : fermeture à ce jour et réouverture de rentrée (si 170 élèves)
- Nogent le Rotrou Plateau Maternelle : maintient du poste à ce jour et fermeture à la rentrée (si 90 élèves)

## Changement de structures

- Fermeture des écoles :
  - G. Philipe à Chartres (décision mairie) avec ouverture de 2 classes à Vlaminck
  - L. Pergaud à Châteaudun avec ouverture de 4 classes à Pasteur
- Création de nouvelles écoles :
  - Chartres après la fermeture des écoles C. Chaplin et Les Catalpas ;
  - Dreux après la fermeture des écoles L. Frapié et Clos Maillard
- Déplacement de la classe de Jaudrais au Mesnil Thomas
- Saint Ouen Marchefroy change de regroupement (du RP gilles, Guainville, Le Mesnil Thomas pour le RP Rouvres, Berchère sur Vesgres) sans ouverture dans le RPI d'accueil.

## Situations à surveiller

- Lèves J. Vallain
- Le Thieulin
- Blévy-Maillebois
- Béro la Mulotière
- Dreux Gambetta
- Fontaine la Guyon -St Aubin des Bois
- Chaudon
- Dreux Mendès France
- Dreux Saint Martin
- Dreux Godeau
- Tremblay les Villages
- Pont sous Gallardon

## Mesures spécifiques :

- 3 postes d'enseignants référents supplémentaires (Luisant, Nogent le Roi, Châteauneuf). *Nous considérons que ces ouvertures sont nécessaires au vu des besoins et que les postes doivent paraître pour le 1er mouvement des personnels. L'IA en prend l'engagement.*
- CLIS. *Pour nous, il faudra à l'avenir réfléchir sur le nombre de CLIS (32 à ce jour et elles scolarisent 301 élèves) dans l'avenir des créations seront sans doute à faire. Nous avons demandé à participer à un groupe de travail à ce sujet.*
- UPI : 3 postes sur des moyens 1<sup>er</sup> degré (M. Régner Chartres, Nogent Le Roi, Brou) *Habituellement les UPI sont créées sur des supports second degré car elles scolarisent des élèves dont l'âge correspond à ceux du collège ou du lycée. Cette année les supports sont pris sur le premier degré car les moyens pour les collèges*

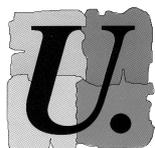
*sont insuffisants (pour faire passer la réforme des lycées la suppression de postes a été concentrée sur les collèges). Ces créations de postes sont indispensables et devront être implantés pour le 1er mouvement des personnels.*

- IME : fermetures de 2 postes à Champhol et 2 postes à Vernouillet ; ouvertures d'1 poste à Dreux, 1,5 poste à Chartres et 0.5 à Châteaudun. *Nous n'acceptons pas le choix du ministère qui veut substituer une logique individuelle au détriment d'une logique d'établissement dont la conséquence est de supprimer des moyens dans les IME.*
- RASED :
  - fermetures de 6 postes G (Chartres Carême, Voves J. Moulin, Maintenon Péguy, Dreux P. Bert, Dreux J. Zay, Nogent Le Rotrou P. Langevin) et 2 E (Dreux J. Zay Brou),
  - ouvertures de 4 postes E (Orgères, Dreux Buisson, Chartres Matisse, Authon du Perche) et G (Dreux St Exupéry)
- Formation CAPSH : 12 départs possibles, à ce jour 9 départs effectifs suite à la CAPD du 9 mars.
- Suppression de 4 postes de MCR (Mainvilliers J. Zay, Dreux J. Zay, Chartres Ampère et Châteaudun J. Macé). *L'IA veut fermer ces postes pour préserver des classes dans ces écoles. Pour notre part nous considérons que ces postes sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'éducation prioritaire et qu'ils ne doivent pas rentrer dans le jeu des ouvertures et des fermetures de classes.*
- 16.5 postes de décharges de direction (15 au titre des écoles 4 classes et 1,5 pour les écoles 13 classes) et l'IA s'est engagé à répondre le plus tôt possible concernant les majorations d'autres décharges.

**Ces mesures ne permettront pas d'effectuer une rentrée 2010 dans de bonnes conditions. C'est l'expression unanime des représentants du personnel et des parents d'élèves qui ont voté contre les mesures proposées par l'Inspecteur d'Académie et se sont tous prononcés pour la motion unitaire figurant ci-dessous.**

**Nouveauté: un groupe de travail aura lieu mi-juin pour examiner les situations de rentrée. C'est une initiative qui répond à notre préoccupation visant à tout mettre en œuvre dans l'intérêt des élèves et des équipes.**

**Vos délégués du personnel : Jean-Christophe Rétho, Joël Silly, Hugues Villemade.**



#### **VŒU PRÉSENTÉ PAR la FSU et l'UNSA au CDEN du 22 mars.**

Le CDEN réuni le 22 mars 2010 à Chartres constate que les moyens alloués à l'Eure-et-Loir pour la rentrée prochaine (3 postes pour les écoles pour 280 élèves de plus et moins 4 équivalents postes pour les collèges pour 122 élèves de plus) ne sont pas satisfaisants au regard de la situation de notre département.

La formation des enseignants est gravement remise en cause par les nouvelles modalités de recrutement. Le CDEN dénonce les nouvelles conditions d'entrée dans le métier des jeunes enseignants sans réelle formation professionnelle. Par ailleurs il déplore la disparition totale de tous les supports budgétaires de stagiaires implantés dans les IUFM. (100 à Chartres)

En conséquence, le CDEN demande au gouvernement de rétablir les 16 000 postes supprimés du budget 2010 dans le cadre d'un collectif budgétaire de printemps.

Le CDEN estime que ce sont là les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'École Publique et Laïque en Eure-et-Loir.

**Pour : 19      Abstention : 4      Contre : 0**